

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2021

RÉGULATION DE L'ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE - (N° 4759)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Alinéa 63, dernière phrase

1° Remplacer la première occurrence du mot :

Le

par les mots :

L'exception prévue au

2° Remplacer le mot :

laissé

Par le mot :

accordé

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.